



# LE PETIT MOHONNAIS

Février 2021

N°58

## EDITORIAL :

### *MOHON RESTE JEUNE*

Est-ce un rêve, une réalité ou la simple volonté de voir Mohon rester un territoire vivant ?

Beaucoup s'accorderont à dire que la notion de jeunesse se passe dans la tête. C'est sans doute vrai. Mais quand l'organisme vous pousse à ralentir, c'est toujours un bonheur de voir les jeunes s'investir et réaliser des projets.

Il y a 50 ans, grâce à celui que l'on appelait « Mercier Bronze », Mohon avait bénéficié de l'opération « MILLE CLUB ». Ce sont les jeunes mohonnais de l'époque, aujourd'hui âgés de 70 ans et plus, qui ont monté ce bâtiment livré en kit. C'était leur point de chute où ils pouvaient se rassembler.

Mais beaucoup de ces jeunes sont partis vers d'autres horizons et ce bâtiment a vieilli avec les aînés du Club de l'Amitié qui s'y retrouvaient le mardi lors de leurs rencontres hebdomadaires.

Trop vieux, il a été démolé et reconstruit à la même place près du terrain des sports. Aujourd'hui encore, nous y voyons un petit groupe de jeunes à l'extérieur, contraints de rester plus sages que la normale, Covid oblige.

Plus loin dans le temps, à Mohon une fanfare d'une vingtaine de jeunes animait le pays et allait concourir au niveau départemental.

Que reste-t-il aujourd'hui de ce passé mohonnais ?

« Bizarre, vous avez dit : bizarre », c'est sans doute ainsi que nous pourrions qualifier l'année 2020 qui restera dans les annales : une pierre d'angle sur notre route.

Le monde a été stoppé net dans sa course folle : aller toujours plus vite, toujours plus loin, pourquoi ? Les hommes, qui se croyaient invulnérables se sont retrouvés confinés. Au printemps 2020, une atmosphère étrange planait sur des villes devenues fantômes.

A la lecture des messages des associations qui paraîtront dans *Le MOHONNAIS*, il est clair que chacun aspire à revivre normalement.



Nous aurons cette année des anniversaires à fêter : les 20 ans des Majorettes et les 10 ans du Poker. Ces deux associations ont vu le jour grâce à des personnes qui, un jour, ont posé leurs valises à Mohon.

Nous fêterons aussi le vélo en septembre. Le Tour de Bretagne 2020, reporté en avril 2021, devrait normalement se dérouler en septembre prochain.

L'association « Mohon reste jeune » existe toujours mais sommeille. Son Président Ludovic et Vincent membre, tous les deux jeunes papas, désirent sans doute que notre Commune conserve sa vitalité pour offrir à leurs enfants le cadre de vie de leur enfance.

En raison de la pandémie, le Comité des Fêtes a été contraint d'annuler ses manifestations prévues. Déjà, la célèbre Foire Saint Marc qui unissait toutes les générations n'était pas au programme de 2020. Elle est en réflexion quant à son devenir. Il y a ainsi dans la vie, des moments où il faut se réorienter et prendre des virages pour mieux avancer.

Le doyen de Mohon, Léon Janvier, me disait dernièrement que : « il n'y a qu'une façon de conduire sa vie, c'est de le faire selon ses possibilités ».

Alors, ensemble, jeunes et moins jeunes, à petits pas, nous prendrons soin de l'héritage que nous avons reçu pour un jour, mieux le transmettre.

En cette fin d'hiver, au moment où les végétaux sortent de leur dormance, chacun de nous va sortir de sa sédentarité pour faire un petit quelque chose qui sera bénéfique pour Mohon et pour nous tous. Et pour se donner du courage, chantons :

*« Debout les gars, réveillez-vous,  
Il va falloir en mettre un coup,  
Debout les gars, réveillez-vous,  
On va au bout du monde ! »*

*Anne-Marie CLERO*

# INFORMATIONS MUNICIPALES

## Conseil Municipal séance du 29/01/2021

DELIBERATION N°04/29.01.2021

### Compte administratif 2020: Hameau de Sévigné

Fonctionnement (en euros)	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultat reporté	54 761.93	
Opérations de l'exercice	267 485.40	267 485.40
<b>TOTAUX</b>	<b>322 247.33</b>	<b>267 485.40</b>
Résultat définitif	54 761.93	

Investissement (en euros)	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultat reporté	267 485.40	
Opérations de l'exercice	267 485.40	267 485.40
<b>TOTAUX</b>	<b>534 970.80</b>	<b>267 485.40</b>
Résultat définitif	267 485.40	

DELIBERATION N°06/29.01.2021

### Compte administratif 2020 : COMMUNE

Fonctionnement (en euros)	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultat reporté		393 451.81
Opérations de l'exercice	677 041.25	872 962.21
<b>TOTAUX</b>	<b>677 041.25</b>	<b>1266 414.02</b>
Résultat définitif		589 372.77

Investissement (en euros)	Dépenses ou Déficit	Recettes ou Excédent
Résultat reporté	149 941.95	
Opérations de l'exercice	532 196.29	785 348.62
<b>TOTAUX</b>	<b>682 138.24</b>	<b>785 348.62</b>
Reste à réaliser	232 518.00	127 512.00
Résultat définitif	1 795.62	

## COMPTE-RENDU DES AUTRES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

### • Propriété de M. Gary MANAHAN au Gazon

Par Ordonnance du Tribunal Administratif de RENNES, une expertise est prescrite pour déterminer l'état des bâtiments qui menacent en partie de s'effondrer.

L'expert propose que la partie ouest fasse l'objet d'un arrêté de péril imminent total et partiel pour la partie est.

Le Maire fait savoir qu'il sera nécessaire de réaliser une expertise amiante, de procéder au désamiantage avant la démolition partielle des murs.

### • Renouvellement de la Convention d'Association pour l'Ecole Privée de Mohon

A compter du 01.01.2021, la participation financière en vigueur est maintenue pour les 51 élèves de l'Ecole dont 18 en maternelle et 33 en primaire. Elle sera de :

- 1 359.00 €/ élève de maternelle
- 522.00 €/ élève du primaire

### • Participation financière pour 2 élèves scolarisés en classe ULIS à l'Ecole Saint Louis de Ploërmel

Comme pour les élèves du primaire de Mohon, elle sera de 522.00 €/élève.

### • Renouvellement de l'adhésion au Groupement de Commandes pour diverses prestations à compter du 01.06.2021

L'adhésion au groupement de commandes sera réservée aux prestations suivantes :

- Balayage mécanisé sur les voies communales du Centre bourg
- Point à temps automatique
- Achat groupé de panneaux de signalisation

### • Maintenance de l'éclairage public

Les opérations de maintenance de l'éclairage public sont confiées au Syndicat Départemental Morbihan Energies. Le forfait annuel serait de 4 050.00 € HT auquel s'ajoute le coût de prestations ponctuelles en cas d'utilisation d'élèveur (116.50 €) et de véhicule léger (53.00 €)

**RAPPEL :** Toutes les délibérations sont consultables sur le site de : mohon.fr

## UN MARIAGE A MOHON DANS LES ANNEES 50



Que de souvenirs ! Mais des souvenirs heureux de leur mariage, qu'André et Emilienne aiment raconter. C'était le 16 février 1954 à Mohon.

Après les cérémonies officielles du matin, au Bourg de Mohon, la fête se déroulait au village de Pourhaut dans la grange de la ferme des parents à

Emilienne.

Ils se sont connus à Pourhaut. Emilienne y est native, quant à André, c'est un immigré venant de la Ville Caro à Saint Etienne du Gué de L'Isle. Ses parents sont venus s'établir à Mohon en 1949, dans la même longère que les parents Cocherel.

André, âgé de 14 ans, était petit et avait une frêle silhouette, rien de très séduisant. Mais, comme il est écrit quelque part dans le livre des Proverbes : « Il est trois choses qui me dépassent et quatre que je ne connais pas : le chemin de l'aigle dans les cieux, le chemin du serpent sur le rocher, ..., le chemin de l'homme chez la jeune femme. »

Ce qui est sûr, c'est qu'en 1954, André et Emilienne veulent convoler en justes noces. Ils ne sont pas majeurs (21 ans à l'époque) et obtiennent difficilement les autorisations parentales.

Le jour J, la journée commençait tôt. Il fallait assurer comme toujours les soins aux animaux. Même le marié assurait sa part le matin des noces. Par contre, pour la journée, on prévoyait des gardiens.

La coutume voulait que le jeune homme aille chercher la mariée en cortège. Habitant dans la même rue, c'est du village de Létuhon, que la bande de copains accompagnant le futur marié démarre les festivités.

A l'approche de Pourhaut, à pied et en chantant : « C'est en disant la Belle, préparez vos dentelles, vos blancs jupons, préparez- vous la Belle, nous arrivons » que la mariée et sa famille intègrent le cortège en direction du bourg.

A la sortie de l'église, l'accordéoniste, un certain Guilloux de Courant, assurait l'ambiance pour faire la tournée des cafés.

C'est au son de l'accordéon, devant chaque café, que les invités exécutaient une à deux danses, le temps de consommer une bouteille payée par ceux qui étaient mis à contribution ce jour-là, en commençant par les parrains et marraines.

Il ne fallait surtout pas faire de jaloux, alors les « noçous » ont fait les 12 cafés du Bourg avant de repartir en direction de Pourhaut.

Les familles fournissaient les ingrédients des repas qui étaient préparés par le boucher Georges Labbé : de la soupe de poule, de la poule en sauce et du veau. Les festivités duraient trois jours.

Pour l'occasion, un fût de cidre avait été mis en perce (450l). Trois personnes assuraient le service.

Le soir, il y avait bal où les copains et personnes de connaissance étaient invités. Certains venaient de loin, en l'occurrence, de Saint Etienne du Gué de l'Isle. Pendant le bal, les mariés s'éclipsaient en douce. Le bal fini, les jeunes les cherchaient pour leur donner la soupe à l'oignon.

André se souvient particulièrement de trois copains habitants Pont Bréan, qui étaient restés coucher dans le « pallier ». Il avait gelé cette nuit-là. Au petit matin, pour se réchauffer, ils avaient pris un petit café avec une bonne goutte avant de repartir direction la forêt de Lanouée. En arrivant au bourg de Mohon, ils ont chanté : « On va la baiser, la tonne, la tonne, on va la baiser la tonne à Miché. »



Photo de leurs noces d'or

Emilienne et André ont fêté leurs noces d'or et de diamant avec leurs quatre enfants, leurs petits-enfants et arrière-petits-enfants.

Leur couple a surmonté les aléas de la vie, solide comme un chêne dont ils espèrent fêter les noces.

Le mot de la fin sera pour Emilienne : « dans les campagnes, la vie était dure, mais qu'est- ce qu'on rigolait bien ».

Anne-Marie CLERO

## INFORMATIONS DIVERSES

### Nécrologie :

- Le 29 décembre 2020 est décédé à Josselin M. Paul CARO (Coëtmeur) à l'âge de 84 ans
- Le 29 décembre 2020 est décédée à Ménéac Mme Annie RENARD (Rue du Porhoët) à l'âge de 86 ans
- Le 31 décembre 2020 est décédé à Mohon M. Jérôme MOISSON (La CROIX HELLEAN) âgé de 40 ans
- Le 08 janvier 2021 est décédé à Vannes M. Jean GOURVELLEC (Rue de la Mairie) à l'âge de 74 ans

Nous présentons à leur famille et à tous ceux qui sont touchés par leur départ nos sincères condoléances.

Nous vous faisons part du décès de M. Michel DUMAS, papa de Noël, Conseiller Municipal. Il habitait Saint Martin du Tertre (95). Nous prenons part à sa peine et assurons sa famille de notre sympathie.

### Anciens Combattants d'Algérie : UNACITA

Avec la crise sanitaire, la galette des rois n'aura pas lieu. En conséquence, nous vous demandons de déposer votre cotisation dans une des boîtes à lettres suivantes : Marie-Claude BOUEDO, René BOSCHET ou Christian LABBE.

Comptant sur votre bonne volonté, la cotisation est passée à 22.00 € et à 11.00 € pour les veuves.

Le Président : Christian LABBE : Portable : 07 80 34 33 83

### Ecole des Saints Anges ; RPI Mohon-Saint Malo

Afin de prévoir la rentrée 2021, nous avons besoin de connaître rapidement les familles souhaitant inscrire leurs enfants nés en 2018 et 2019 à l'école des Saints Anges pour la classe PS-MS.

Merci de contacter l'école au 02 97 93 92 97.

Pour tous renseignements, je vous invite à visiter nos écoles sur notre nouveau site :

<https://rpimohonstmalo.toutemonecole.fr>

### APEL du RPI Mohon- Saint Malo des 3 Fontaines

Comme chaque année, pendant les vacances de février, l'association des parents d'élèves de l'Ecole Privée du RPI Mohon-Saint Malo organise une vente de madeleines et une vente solidaire de cidre bio.

Les élèves de l'Ecole Primaire passeront vous proposer des madeleines : nature, pépites de chocolat, cœur chocolat noisettes, cœur fraises, des coffrets assortiments palets et galettes et du cidre bio.

Réservez- leur un bon accueil.

Le Président : Xavier CLERO Portable : 06 06 87 81 22

### La Mairie informe : ARRETE RELATIF à la Défense Extérieure Contre l'Incendie (DECI)

« L'arrêté municipal N°3 AG/2021 du 26 janvier 2021 modifiant l'arrêté municipal N°79 AG/2019 relatif à la défense extérieure contre l'incendie est consultable en Mairie et sur le site internet : mohon.fr »

**Gestion des déchets verts :** Nos poubelles débordent, nos déchetteries saturent, la valeur des produits recyclés baissent et les taxes sur les déchets ultimes s'envolent.

Alors pourquoi déposer à la déchetterie tout ce que la nature recycle gratuitement ? Si possible, peut-être est-il temps d'apprendre à composter les déchets alimentaires, nos tontes de pelouse et de haies ?

**Dernières nouvelles :** Le MOHONNAIS a pris du retard à la conception. Il arrive en mode tortue. Patience...

Directeur de publication : Francis Mahieux ; Rédaction : Anne-Marie Cléro ;  
Mise en page et impression finale : Mairie de Mohon ; Tél : 02 97 93 94 20

# Collecte de votre bac jaune

## Calendrier 2021

### PLOËRMEL COMMUNAUTÉ

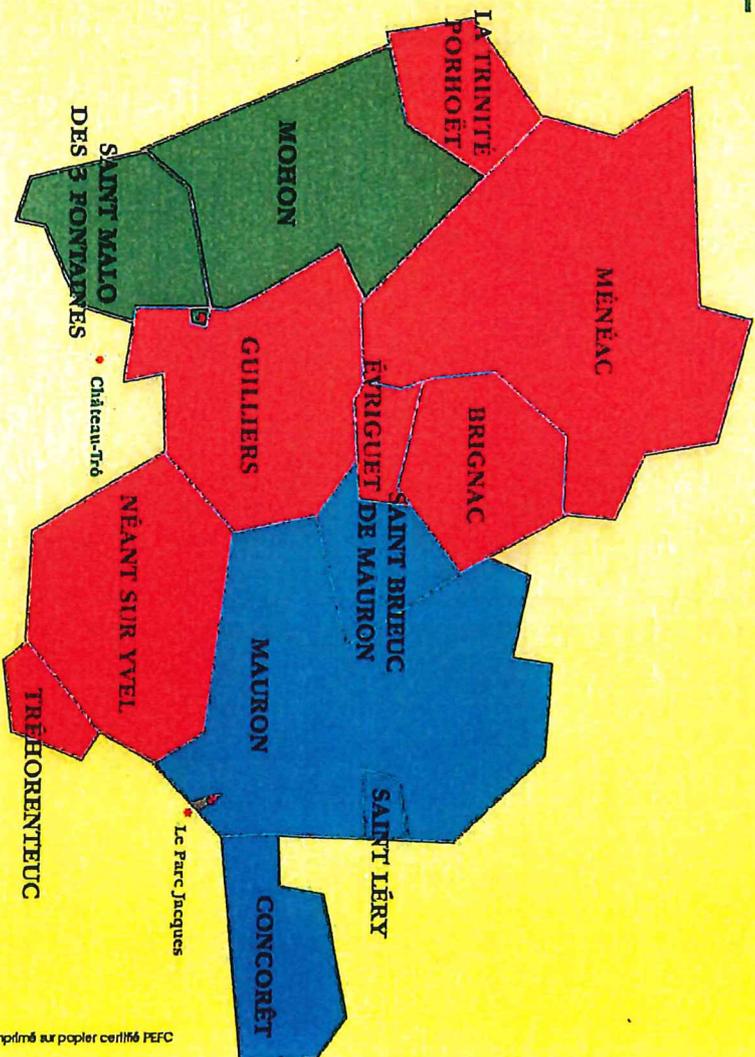
Jours de collecte des bacs jaunes en 2021.

Secteur Rouge	Secteur Gris	Secteur Bleu	Secteur Vert
Jeudi 14 janvier 2021	Jeudi 7 janvier 2021	Vendredi 8 janvier 2021	mardi 5 janvier 2021
Jeudi 28 janvier	Jeudi 21 janvier	Vendredi 22 janvier	mardi 19 janvier
Jeudi 11 février	Jeudi 4 février	Vendredi 5 février	mardi 2 février
Jeudi 25 février	Jeudi 18 février	Vendredi 19 février	mardi 16 février
Jeudi 11 mars	Jeudi 4 mars	Vendredi 5 mars	mardi 2 mars
Jeudi 25 mars	Jeudi 18 mars	Vendredi 19 mars	mardi 16 mars
<b>Vendredi 9 avril</b>	Jeudi 1 avril	Vendredi 2 avril	mardi 30 mars
Jeudi 22 avril	Jeudi 15 avril	Vendredi 16 avril	mardi 13 avril
Jeudi 6 mai	Jeudi 29 avril	Vendredi 30 avril	mardi 27 avril
Jeudi 20 mai	<b>Vendredi 14 mai</b>	<b>samedi 15 mai</b>	mardi 11 mai
Jeudi 3 juin	<b>Vendredi 28 mai</b>	<b>samedi 29 mai</b>	<b>mercredi 26 mai</b>
Jeudi 17 juin	Jeudi 10 juin	Vendredi 11 juin	mardi 8 juin
Jeudi 1 juillet	Jeudi 24 juin	Vendredi 25 juin	mardi 22 juin
<b>Vendredi 16 juillet</b>	Jeudi 8 juillet	Vendredi 9 juillet	mardi 6 juillet
Jeudi 29 juillet	Jeudi 22 juillet	Vendredi 23 juillet	mardi 20 juillet
Jeudi 12 août	Jeudi 5 août	Vendredi 6 août	mardi 3 août
Jeudi 26 août	Jeudi 19 août	Vendredi 20 août	mardi 17 août
Jeudi 9 septembre	Jeudi 2 septembre	Vendredi 3 septembre	mardi 31 août
Jeudi 23 septembre	Jeudi 16 septembre	Vendredi 17 septembre	mardi 14 septembre
Jeudi 7 octobre	Jeudi 30 septembre	Vendredi 1 octobre	mardi 28 septembre
Jeudi 21 octobre	Jeudi 14 octobre	Vendredi 15 octobre	mardi 12 octobre
<b>Vendredi 5 novembre</b>	Jeudi 28 octobre	Vendredi 29 octobre	mardi 26 octobre
Jeudi 18 novembre	<b>Vendredi 12 novembre</b>	<b>samedi 13 novembre</b>	mardi 9 novembre
Jeudi 2 décembre	Jeudi 25 novembre	Vendredi 26 novembre	mardi 23 novembre
Jeudi 16 décembre	Jeudi 9 décembre	Vendredi 10 décembre	mardi 7 décembre
Jeudi 30 décembre	Jeudi 23 décembre	Vendredi 24 décembre	mardi 21 décembre
Jeudi 13 janvier 2022	Jeudi 6 janvier 2022	Vendredi 7 janvier 2022	mardi 4 janvier 2022



Les dates en rouge correspondent aux collectes reportées suite aux jours fériés.

Ce calendrier concerne la collecte des bacs jaunes pour l'année 2021 aussi bien en bourg qu'en campagne. Merci de présenter votre bac à la collecte, la poignée vers la rue, pour faciliter le travail des agents.



Je dépose mes papiers recyclables dans mon bac jaune sans film plastique.

## Je dépose dans ma poubelle jaune

**A partir du 18 avril 2011,  
je dépose mes papiers recyclables  
dans ma poubelle jaune.**

**Bouteilles et flacons  
en plastique...**



**Boîtes métalliques...**



**Journaux**



**Pas de film  
plastique**

## Je dépose dans ma poubelle verte

**Articles  
d'hygiène**



**Barquettes et pots  
de plantation**



**Pots  
de produits  
laitiers**

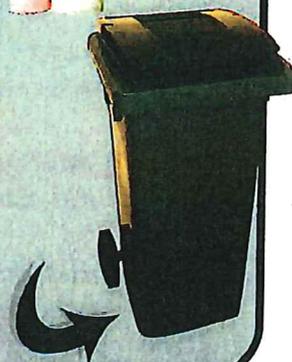
**Barquettes  
en polystyrène**



**Barquettes de beurre  
et bacs de glace**

**Barquettes de salade  
et de plats préparés**

**Boîtes  
et barquettes  
contenant  
des restes**



## Je dépose dans les colonnes à verre

**Pas de bouchon,  
capsule, couvercle,  
vaisselle, ampoule,  
néon...**

